2021



RAPPORT D'ACTIVITÉS



EDITO du Président



L'année 2021 a été marquée par la signature officielle du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Ce contrat d'une durée de 6 ans, signé avec l'agence de l'eau, le Département, et les services de l'Etat, constitue sans aucun doute une étape importante dans la vie du syndicat. Il va en effet nous permettre de lancer, en lien avec les communautés de communes et d'agglomération tout un panel d'actions nécessaires à l'information et la sensibilisation du plus grand nombre au risque inondation : collectivités territoriales, entreprises, écoles notamment

A l'heure où la tourmente climatique accentue (même dans une région comme la nôtre) les risques d'inondation par submersion, crues, remontées de nappes ou par ruissellement, il devient plus que jamais nécessaire de développer des actions visant à limiter autant ces aléas. Il est aussi essentiel de poursuivre nos missions d'entretien et de préservation de la qualité de nos cours d'eau

Un grand merci à l'ensemble des agents du SMBVA pour leur travail et leur dévouement au quotidien.

Un grand merci aux délégués syndicaux et en particulier aux membres du bureau qui ne comptent pas leur temps et enrichissent profondément les débats lors de nos assemblées.

Un grand merci enfin à l'ensemble des collectivités et agences qui nous accompagnent et nous soutiennent dans l'exercice de nos compétences.

FREDERIC WEISZ, Président

Sommaire

#03

La structure

#04

Son territoire

#05

Chiffres clés

#06

Moyens humains & matériels

#07

Budget Administratif #08

Rivières

Préserver les milieux aquatiques

#09

Continuité écologique

Rétablir la libre circulation des sédiments et des espèces

#10

Agricole

Limiter ruissellement & érosion

#11

Risque inondation

Lancement du PAPI Ouvrages de régulation

SMBV Arques

7 rue du G^{al} Leclerc, BP 40 76270 Neufchâtel-en-Bray **02 35 17 55 33** infos@byargues.fr



www.bvarques.fr







Communication

Animations

La structure

Ses membres

Communautés de communes et d'agglomération



Dieppe Maritime



Falaises du Talou



Bray Eawy



Londinières









AumaleBlangy

Communes

Conteville, Le Caule-Sainte-Beuve, Le Ronchois

Ses élus

Trois instances orientent la politique de gestion de l'eau menée par le syndicat :

- le comité syndical : 50 délégués élus par les membres.
- le bureau : 12 élus
- les commissions thématiques.



Le Syndicat du Bassin Versant de l'Arques est une collectivité territoriale qui regroupe 8 communautés de communes et 3 communes

Son rôle : veiller à la gestion de l'eau dans son milieu naturel, sur son territoire.

Ses missions

- · prévenir les inondations
- · limiter l'érosion des sols et le ruissellement
- préserver les rivières et les milieux aquatiques
- communiquer et sensibiliser
- préserver la qualité de l'eau

Ses partenaires

Partenaires techniques et financiers

Agence de l'Eau Seine-Normandie, Services de l'Etat (DDTM, DREAL...), Région Normandie, Département Seine-Maritime, fédérations de pêche et de chasseurs, Office Français de la Biodiversité...











structures membres

50 délégués élus

missions principales

important réseau de partenaires



1050 km²

100 000 habitants

118 communes

473 km de cours d'eau

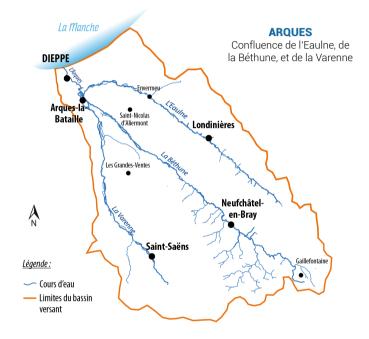
70

de surface agricole

6 000

hectares de zones humides

Son territoire



VARENNE Source : Montérolier

BÉTHUNESource : Gaillefontaine

EAULNESource : Mortemer

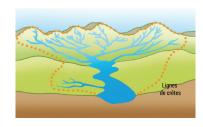
Le SMBV Arques exerce ses missions sur un territoire dont les limites sont naturelles, et non administratives : celle d'un bassin hydrographique (le bassin versant de l'Arques).

Situé au Nord-Est de la Seine-Maritime, il comprend 4 cours d'eau : l'Eaulne, la Béthune et la Varenne, qui confluent à Arques-la-Bataille pour former l'Arques, fleuve qui se jette dans la Manche, via le port de Dieppe.

Majoritairement rural, avec une activité agricole forte, il est toutefois très urbanisé à l'aval (agglo de Dieppe), et comprend quelques pôles urbains secondaires (Neufchâtel, Londinières, Envermeu, Saint-Saëns...).

Un bassin versant, c'est quoi?

C'est un territoire à l'intérieur duquel toutes les eaux se dirigent vers le même point (exutoire) : cours d'eau, lac, mer.... Il est délimité par des lignes de crêtes.



202 chiffres clés

12 agents 19 743 plants

1

Plan de Prévention du risque inondation

grands chantiers de restauration de la continuité écologique

2 782
mètres linéaires
de végétation
de rive restaurée

Contrat de territoire Eau & Climat

39 mares créées/restaurées

1 031 avis d'urbanisme rendus

Moyens humains & matériels

Les bureaux du syndicat sont installés à Neufchâtel-en-Bray, dans un immeuble en location. L'équipe compte 12 agents: 6 fonctionnaires. 6 contractuels. 6 hommes. 6 femmes. Un agent est en congé parental. remplacé par F. Renel.

2021 a été marquée par deux recrutements:

- une chargée de mission rivière en mars, dans le cadre du détachement d'un agent.
- une chargée de communication en novembre, suite à un départ.

Equipe





Julie PIERRE Loïc THULLIEZ Directeur Directrice technique

Hélène **DESCHAMPS** Secrétaire comptable



François **DURIEU** Secrétaire comptable



Frédéric LENU Agent d'entretien





Justine WAMBRE Julie DUBOIS Charaée de mission Chargée risque inondation de communication







Julien EDDE Valentin HARDIER Marisca CENCI Chargés de mission rivière & milieux aquatiques





Florian LANGLOIS Fanny RENEL Chargés de mission agricole & environnement

Véhicules

Vente de 2 véhicules Achat d'un Peugeot Rifter (occasion)

Kilométrage annuel en baisse depuis 2020 : covid. nouvelles habitudes de travail, télétravail.

Petit matériel

Bureautique: fin 2021, tous les agents sont équipés d'un PC portable.

Entretien: tronçonneuses, débroussailleuses, équipements de protection...

Travaux d'aménagement (clôtures, abreuvoirs...): groupe électrogène, perceuses, lapidaires et petit outillage.

Piégeage: achat de cages et nasses (destinées à être prêtées aux riverains et piégeurs - agréés ou non - du territoire) Suivi de chantiers : outils de mesures (ni-

veau laser, odomètre..)

Communication: une maquette du bassin versant, des rollups...



agents

10.24 équivalents temps plein

6/6 femmes-hommes

40,6 moyenne d'âge

arrêt maladie (22 jours)



véhicules dont 2 électriques

26 674 km parcourus

Budget

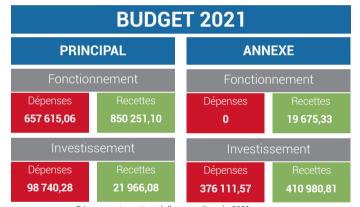
Le syndicat dispose de 2 budgets :

- Un budget principal, établi en € TTC: il comprend les dépenses à caractère général, salaires et charges, indemnités, remboursement d'emprunts, travaux menés sur des propriétés du SMBV voire de ses membres, études générales ou hydrauliques, les achats de véhicules, informatique, les recettes de subvention liées et les cotisations de ses membres
- Un budget annexe, établi en € HT: il comprend les dépenses et recettes des travaux réalisés sur sols d'autrui et non soumis au FCTVA. Ce budget est sujet à récupération de TVA; une déclaration de TVA est réalisée auprès du centre des impôts mensuellement.

Le syndicat n'a pas de fiscalité propre. Ses ressources proviennent :

- d'impôts levés par ses membres : le montant des cotisations est voté chaque année.
- de subventions: le syndicat mène de nombreux programmes/actions subventionnés. A savoir: programme haies, PAPI, restauration de la continuité écologique, travaux rivière et agricole (temps de travail subventionné), MAEC...

Aussi, l'annonce de la perte de subvention contraint le SMBV Arques à envisager une autre stratégie.



Dépenses et recettes réelles, pour l'année 2021, en euros

6,25€

Cotisation annuelle par habitant I'une des plus faibles du département

625 000€ de cotisations

621 388€

de subventions

Vers une perte de subvention

2021 a été marquée par la perte des subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les postes agricoles dès 2022, soit une perte de 60 000 euros.

Administratif

Si le syndicat mène la plupart de ses actions sur le terrain, une importante partie du travail des agents est consacrée aux tâches administratives : diagnostics techniques, préparation de réunions, comptes-rendus, montage de dossiers de financement, avis d'urbanisme, marchés publics... comités syndicaux

réunions de bureau

réunions de président et vice-présidents

> 3 commissions thématiques

1031 avis d'urbanisme rendus 785 mandats émis

titres émis



Rivières

appartient au propriétaire de la berge. Le SMBV Arques conseille et accompagne les riverains pour leurs projets d'entretien et d'aménagement (Programme PPEAR*). Il veille par ailleurs à l'équilibre du milieu naturel : qualité de l'eau, gestion des espèces invasives...

Gestion & entretien des cours d'eau

Végétation des berges

Les cours d'eau sont des milieux naturels qui s'équilibrent naturellement. Néanmoins, un entretien raisonné de la végétation des berges est nécessaire pour préserver la qualité des cours d'eau et limiter le risque d'inondation.

Aménagement de clôtures et d'abreuvoirs

Nos rivières drainent un territoire où l'activité agricole est très présente. Sans aménagement le long des prairies pâturées, les cours d'eau sont exposés à la divagation du bétail entraînant de multiples dégradations.

La stabilisation des berges

Sur certains tronçons les cours d'eau peuvent être soumis à une érosion problématique. Des aménagements sont parfois nécessaires afin de stabiliser les berges : techniques végétales, enrochement, retalutage de la berge, végétalisation...

Financement possible jusqu'à hauteur de 90%

Agence de l'Eau / Département / Syndicat du Bassin Versant de l'Arques

62 300 euros

de travaux

mètres linéaires de ripisylve restaurée

2 782 2 718

mètres linéaires abrei de cloture & por mu

abreuvoirs passages & pompes à à gué museau

Espèces invasives

Le long de nos cours d'eau, des espèces végétales et animales menacent l'équilibre des milieux aquatiques et compromettent leur bon fonctionnement. Une intervention de l'Homme est nécessaire afin de réguler ces populations.

Espèces végétales envahissantes

Renouée du Japon, balsamine géante, mimule tâchetée, crassule de Helms, buddleia... sont les principales espèces présentes sur le territoire. Nos actions: fauche et arrachage ponctuels de certaines espèces, sensibilisation des riverains... mais leur prolifération reste difficile à endiguer.

Animaux nuisibles

Faute de solution alternative, le SMBVA mène des campagnes de piégeages de ragondins et rats musqués - espèces exotiques envahissantes - pour protéger les berges. Des primes sont accordées : 1€ par rat musqué, 2€ par ragondin. Depuis 2021: prime supplémentaire de 50€ par tranche de 100 animaux capturés.

Maladies

Le phytophthora fait de plus en plus de ravages sur les aulnes. La chalarose - maladie du frêne est très répandue et n'épargne que peu de sujets.

35

piégeurs

1 635 ragondins capturés

1 482

rats musqués capturés

Continuité écologique

Rétablir la libre circulation des sédiments et des espèces



2 grands chantiers

Sur l'Eaulne

Au moulin de l'ancienne fonderie de Bellengreville, la création d'un bras de contournement, a permis de contourner la chute d'eau. (photo ci-contre).

Sur la Varenne

Au moulin de la ferme de la salle, à Rosay, l'importante chute d'eau a été effacée et remplacée par 2 radiers (pentes douces enrochées).

A noter: Les travaux sont l'aboutissement de plusieurs années de préparation: concertation avec le propriétaire et les intervenants sur le dossier (DDTM, entreprises, notaires...), études préalables, montage de dossiers, choix des aménagements... Le fruit d'une collaboration avec de nombreux partenaires: Agence de l'Eau, Police de l'Fau...

Financement: 80% Agence de l'Eau, 20% Département

Nombre d'ouvrages (moulins, chutes d'eau...) ponctuent nos cours d'eau. Et certains empêchent la libre circulation des poissons et sédiments.

Les propriétaires ont pour obligation règlementaire de restaurer la continuité écologique : le SMBV Arques les accompagne dans leur projet en veillant à préserver le patrimoine et les usages.

226 ouvrages identifiés

161 sites

46

ouvrages franchissables après travaux depuis 2013

Eau & climat

Vers plus d'engagement

8 1 5 7,8 acteurs programme priorités € de budget

Fortement mobilisé pour la préservation de la qualité de l'eau, le SMBV Arques a engagé une concertation avec d'autres acteurs du territoire en vue de signer, en 2022, un Contrat de Territoire Eau & Climat. Un programme d'actions qui concerne l'eau dans son milieu naturel et dans son usage domestique, a été conçu avec l'Agence de l'Eau, les syndicats d'eau, Dieppe Maritime... Viser le bon état des eaux et la préservation de cette ressource sont les objectifs.

Rendez-vous en 2022, pour la signature officielle.





Agricole

Limiter ruissellement & érosion

Nouvelle stratégie

En 2021, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a annoncé l'arrêt du financement des PCAHD (Plans Communaux d'Aménagement d'Hydraulique Douce) et des postes agricoles.

Le SMBVA a engagé, dès la fin de l'année, une réflexion afin de pouvoir continuer à porter ces projets et à gérer les problématiques d'inondation. Le territoire est particulièrement sensible aux ruissellements et à l'érosion des sols. Et la disparition des surfaces enherbées (19% en 10 ans) ne fait qu'accentuer ces phénomènes.

Pour lutter contre les dysfonctionnements hydrauliques, le syndicat travaille avec les exploitants: mise en place d'aménagement d'hydraulique douce (haies, bandes enherbées, talus...), restauration/création de mares, avis de retournement de prairies, accompagnement de dossiers MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques)...

MARES

2400

mares sur le territoire

39
créations
ou restauration
8 500

m³ de stockage

HAIES

km de haies

19 743 plants

6 770 mètres linéaires paillés

PRAIRIES

36

avis de retournement de prairie émis

258

hectares demandés

MAEC

677

hectares contractualisés en mesures agroenvironnementales et climatiques

233

hectares de zones humides protégées

20

exploitants engagés

Risque inondation

Lancement officiel du PAPI Arques & Scie



Développer la culture du risque sur le territoire, réduire sa vulnérabilité, améliorer la gestion de crise... en 2021. le SMBV Argues a signé la convention du PAPI Arques & Scie, symbole fort de son engagement dans la prévention des inondations.

Copiloté avec le SMBV Saâne Vienne Scie, le PAPI est un programme de 35 actions à mener sur 6 ans : 2021-2026. Une chargée de mission coordonne le projet.

Renforcer la synergie

Le coup d'envoi du PAPI a été marqué par :

- la signature officielle de la convention avec tous les acteurs du proiet parmi lesquels l'Agence de l'Eau, la DDTM, et le Département.
- la réalisation de 2 films de présentation du projet, disponibles sur notre chaîne Youtube.

Entretiens avec les partenaires, réunions avec les financeurs, prises de contacts avec des élus et des associations... 2021 a permis également de renforcer les échanges avec les acteurs du PAPI, mais aussi d'associer de précieux partenaires tels que CARDERE* pour la sensibilisation du jeune public, des associations d'industriels et commercants pour toucher le public entrepreneurs, ou encore l'ANEB* pour le public élus, de prendre également contact avec des prestataires pour la réalisation de certains outils.

signature officielle films réalisés Agir pour réduire l'impact des inondations 35

actions

millions de budget

* CARDERE : Centre d'Action Régionale pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement *ANFB : Association Nationale des Flus de Bassins

Ouvrages de régulation

Bassins de rétention, prairies inondables, fossés... le syndicat gère des ouvrages sur son territoire. Leur rôle : stocker de grandes quantités d'eau lors de fortes pluies avant de se vidanger lentement.



104

ouvrages

54 ouvrages de stockage

230 000 m³ de stockage 19

ouvrages de transfert (fossé, noues, cunettes)

20

ouvrages de sédimentation (haies, fascines, bandes enherbées)

20 814€

d'entretien fauchage, taille de haie...

ouvrages écopâturés

ouvrages fauchés par des exploitants

Com' Informer, sensibiliser

L'intégralité des supports de communication est réalisée en interne par une chargée de communication.

Site internet, plaquettes, journal annuel, réseaux sociaux, animations vidéos, de nombreux outils lui permettent de toucher un large public.

L'année a été marquée par le départ de Pauline Delamare, en février. Julie Dubois lui a succédé en novembre.

nouvel agent

T te wek

site web

10964

personnes ont vu l'un des contenus de la page Facebook

1

compte instagram créé en novembre

Des nouveautés

RÉSEAUX SOCIAUX



VIDEOS



PUBLICATIONS



Nouvelle plaquette pour le syndicat



Création d'une plaquette pour le PAPI

Animations

Classes d'eau, animations, événements... le syndicat participe chaque année à nombre d'événements. L'occasion de se faire connaître et de sensibiliser le public à divers enjeux : préservation de la qualité de l'eau, risque inondation...



animations

Martigny, en septembre Torcy le Petit, en octobre événement

Week-end DD, Envermeu, en septembre



MFR de Buchy, en février MFR de Coqueréaumont, en décembre